



COMPTE-RENDU REUNION LYCEE DU LUNDI 15/09/09 21H au collège de Sèvres

Françoise GUILLARD se présente : présidente du conseil local FCPE « collège et lycée de Sèvres » et responsable FCPE pour le lycée « Jean-Pierre Vernant » de Sèvres.

Mme FLOCH, proviseure du lycée fait un point sur la rentrée

L'équipe de direction : Mme Floch, proviseure au lycée de Sèvres depuis 2007-2008 et deux proviseurs-adjoints, M. Hosni et M. Cornu. Il y a 3 postes de CPE (conseils principaux d'éducation) pour 4 personnes : Mme Guettou, M. Bader, Mme Fritsch/Mme Diaz).

Bilan des résultats fin juin 2009 :

Un rapport d'activité du conseil d'administration, pour l'année 2008-2009, a été remis à tous ses membres.

En fin de seconde, le nombre de « non-passages » en 1^{ère} a diminué par rapport à l'an dernier (11% soit 56 élèves sur 514 contre 12,4 % l'an dernier). Mme Floch précise que le lycée préfère un passage en 1^{ère} avec accompagnement de l'élève à un redoublement. Cette année, la demande pour la section L a augmenté d'où la création d'une demi-classe « L » supplémentaire.

Résultats BAC :

Toutes séries confondues : 89,6 %

Séries générales (S, L, ES) : 93,6 % dont 58,9 % avec mention

Séries STG (compta et GSI) : 85,48 % dont 14,3 % avec mention

Série STI AA : 100 % dont 43 % avec mention

La rentrée 2009-2010 :

La rentrée s'est bien passée : tous les personnels étaient nommés dès le 1^{er} jour, même les enseignants remplaçants.

Le lycée compte 1974 élèves (1524 en secondaire et 450 en post-Bac). Parmi eux, 1600 demi-pensionnaires.

En seconde, 538 élèves qui sont répartis sur 16 classes (13 d'enseignement général, 1 CCD qui prépare à la filière STI AA et les 2 BT).

En tout, le lycée présente 62 divisions (48 en secondaire et 14 en post-Bac).

L'emploi du temps définitif des classes sera distribué vendredi et appliqué à partir du lundi 21 septembre.

Il n'y a plus d'assistante sociale au lycée (départ non remplacé pour cause de pénurie). En cas d'urgence, il est possible de demander l'intervention d'une assistante sociale relevant directement de l'inspection d'académie.

Les projets

Plusieurs projets européens, un projet pour les classes internationales ainsi que des actions scientifiques ouvertes à tous les élèves sous réserve de compatibilité avec les emplois du temps. Le

25 septembre, fête des langues. Fin septembre, réunion d'information sur la préparation du BIA (brevet initiation à l'aéronautique)

Le conseil pédagogique a travaillé plus spécifiquement sur l'accueil des élèves de seconde et prôné la mise en place d'un projet sur chaque classe. Dans les classes où les « européens » sont mixés avec les « non-européens », ces derniers feront un voyage en Espagne pendant le voyage en Grande Bretagne. On ne peut garantir que tous les élèves du lycée feront un voyage mais on sera vigilant à ce qu'aucune classe ne parte plusieurs fois la même année.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté réunit, sous la présidence du chef d'établissement, les personnels d'éducation, sociaux et de santé de l'établissement et des représentants des personnels enseignants, des parents et des élèves, désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du CA appartenant à leurs catégories respectives, ainsi que les représentants de la commune et de la collectivité de rattachement au sein du conseil. En fonction des sujets traités, il peut associer à ses travaux toute personne dont il estime l'avis utile.

La communication avec le lycée :

-Le site du lycée : www.lyceedesevres.com .

Le code d'accès personnel des parents leur sera envoyé fin septembre. Il leur permet de connaître les absences et les bulletins de leurs enfants. Par contre, pour le moment, les professeurs ne renseigneront pas les notes de chaque élève au fur à mesure des résultats.

Pour des événements du type « blocage du lycée » de l'an dernier, le site est le plus réactif possible pour informer les familles en temps réel.

-Le cahier de textes en ligne est toujours très peu renseigné (au bon vouloir des professeurs).

-Le carnet de liaison doit être régulièrement consulté par les parents et est l'outil à privilégier pour communiquer avec le lycée.

La grippe A :

Contrairement aux rumeurs, aucune classe du lycée n'a été fermée mais 7 élèves signalés « grippés » à ce jour. **Le diagnostic avéré de grippe A n'est possible qu'en milieu hospitalier et il n'est exigé que pour les personnes à risque.** Les CPE sont formés à communiquer le plus finement possible avec les familles des élèves malades pour cerner le mieux possible une éventuelle contagion par le virus. Des affiches concernant les règles d'hygiène sont présentes dans les locaux.

Un parent a constaté que, dans les toilettes, en fin de journée, il n'y a plus d'essuie-mains et de savon.

Au cas où un élève est absent à cause de la grippe, le rattrapage des cours se fait comme pour toute autre absence. Les professeurs sont incités à s'organiser dans l'éventualité où il y aurait fermeture d'une classe (1 semaine).

Le lycée est en train d'établir la liste des élèves qui ne peuvent pas accéder à INTERNET.

Options facultatives :

Comme les années précédentes, la complexité des emplois du temps ne permet pas de garantir à tous les élèves la possibilité de continuer les options facultatives qu'ils avaient commencé, comme enseignant de détermination, en 2^{nde} (japonais, italien) ou même avant (grec, latin).

Mme Floc'h déclare que le japonais reste une option de détermination pour la seconde comme il est indiqué sur le dossier d'inscription.

Françoise GUILLARD, responsable FCPE au lycée Jean-Pierre VERNANT aborde les points suivants :

Michel LOURS (assistant d'éducation en 08-09) :

Ayant exercé différentes fonctions au lycée depuis une trentaine d'année, il n'a pas été reconduit cette année (malgré un courrier conjoint FCPE/PEEP) alors qu'il était une personne auprès de laquelle les élèves savaient se tourner pour les aider dans leurs relations avec le lycée. Il lui a été proposé de postuler sur la liste rectorale des candidats « CPE contractuels ».

Conseil de la vie lycéenne (CVL) :

Instance que l'équipe du lycée a remise en activité l'an dernier : tous les élèves sont électeurs pour choisir les 10 élèves candidats qui y siègent (accompagnés de 10 adultes dont 2 parents élus au CA). Ces élections ont lieu tous les deux ans donc si un élève de terminale se présente, il doit le faire en binôme avec un élève de seconde ou de première. L'an dernier, les élections ont eu lieu le 13 octobre 2008.

Dans cette instance, ce sont les élèves qui décident des sujets à discuter (de tous ordres possibles quant à la vie du lycée) et si nécessaire, ils peuvent soumettre leur projet au CA.

La présidente est la Provisure, le Vice-président est un élu. La fréquence de réunion est d'environ 4 à 5 fois par an. L'horaire est habituellement vers 17h.

Il est indispensable que les parents désignés pour y siéger y soient effectivement présents pour aider les lycéens à défendre leurs projets (exemple de l'an dernier : alimentation Bio à la cantine).

Conseil d'administration :

Les élections des représentants de parents auront lieu le 17 octobre. Les parents élus participent au conseil d'administration (où, entre autres, sont fixés les coûts des voyages scolaires) et sont répartis pour participer à différentes commissions. En particulier, il y a la commission de lutte contre l'absentéisme qui est un gros problème dans la scolarité de certains lycéens (pour le moment, Mme Guettou, CPE, appelle les familles dès qu'elle constate une absence non justifiée).

Site de la ville de Sèvres :

Depuis l'an dernier, il est offert à toutes les associations sévriennes, la possibilité de se créer un espace de communication sur ce site. Pour la FCPE lycée, cet espace a été créé grâce à l'aide de Laurent Michaud (adhérent). Pour y accéder, le plus simple est de passer par un moteur de recherche comme GOOGLE et de taper « FCPE lycée Sèvres » : le 1^{er} lien proposé donne accès à cet espace. On y trouve les comptes rendus des réunions internes, des conseils d'administration du lycée, les dates à retenir, des documents utiles pour les délégués de classe et différents liens. Il va être demandé au lycée de faire apparaître un lien vers cet espace sur le site du lycée.

Parent-délégué de classe :

Le 21 septembre, à 20h30, dans les locaux des « Enfants Animateurs », aura lieu la réunion FCPE où seront désignés les délégués de classe. Il y a toujours des classes pour lesquelles il y a trop de volontaires et d'autres où il n'y en a aucun. L'idéal est que toute classe ait au moins un parent délégué de chaque association (FCPE et PEEP) aussi il est possible d'être délégué pour une autre classe que celles de ses enfants.

Pour chaque niveau du lycée, il y a 2 délégués de niveau FCPE :

A nommer pour les secondes.

Anne-Marie Moulai de Longevialle (0685084130 - am.delongevialle@wanadoo.fr) et Anne-Marie Defosse-Crespi (0147506597 - pauldefosse@wanadoo.fr) pour les premières.

Françoise Guillard (0966822013 - francoise.guillardvigneron@laposte.net) et Bunmi Rolland (0620780329 - bmrolland@free.fr) pour les terminales.